

Angers, Premier Président et président des conciliateurs recherchent des bénévoles



Annoncée par voie de presse, une réunion de présentation des fonctions de conciliateurs de justice a été organisée par l'association des conciliateurs de justice de la cour d'appel d'Angers le 23 juin 2017 à destination des bénévoles candidats à ces fonctions, co-présidée par la première présidente, Mme Patricia POMONTI et le président de l'association, M. Joseph GARNIER.

Qu'est-ce que la conciliation ? Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ? Comment est saisi le conciliateur ? Quel profil faut-il avoir pour devenir conciliateur ? Telles sont les exemples de questions posées par les personnes qui ont poussé les portes du palais de justice pour se renseigner sur les fonctions. Les profils étaient variés : agriculteurs, demandeurs d'emploi, anciens avocats, experts-comptables, gendarmes, policiers ou inspecteurs des assurances, tous semblaient intéressés.

La réunion a débuté par une présentation des enjeux des modes alternatifs de résolution des différends en général et de la conciliation en particulier par la première présidente, qui a également mis l'accent sur l'importance de la formation et

de la déontologie du conciliateur.

Ensuite, le président de l'association des conciliateurs a présenté la structure qui regroupe tous les conciliateurs du ressort de la cour d'appel, les chiffres de l'activité, l'organisation des permanences et les liens avec les juges d'instance et les pouvoirs publics. Avant un échange nourri, un film a permis d'illustrer de manière vivante les fonctions exercées dans le ressort par l'ensemble des conciliateurs de justice.

Compte rendu de Sami BEN HADJ YAHIA Conseiller chargé du secrétariat général de la première présidence de la cour d'appel d'Angers dans l'intranet du Ministère de la Justice.

